



## **Groupe de travail Formation Professionnelle** ***Une impulsion ministérielle apathique!***

Un groupe de travail s'est réuni le 17 février sous la présidence de Mme Oudot, Chargée de la Sous Direction des ressources humaines ministérielles.

L'ordre du jour était :

- ▶ Le bilan de la formation professionnelle 2010
- ▶ Le cycle ministériel de la formation initiale (CMFI)

### ***Bilan de la Formation Professionnelle 2010***

Même si le décalage calendaire est de plus en plus important, le rapport annuel sur la formation dans les ministères économique et financier au titre de l'année 2010 a été publié dans les derniers jours de l'année 2011.

Fort bien documenté, ce document permet d'avoir une vision globale de la situation, bien évidemment de l'état de la formation professionnelle, mais au-delà, il fournit quantités d'informations sur l'état des services. Sans surprise la cuvée 2010, n'est pas une bonne année, comme le laissait déjà présager sa devancière.

### **De moins en moins de stagiaires !**

Le nombre de stagiaires subit une véritable hémorragie, avec une érosion de 13,6% pour atteindre le chiffre de 434 499, chiffre aussi bas jamais atteint dans la dernière décennie.

La suppression des emplois dans nos ministères peut expliquer en partie cette dégringolade, mais malheureusement cela n'explique pas l'ampleur du phénomène.

Certes, corrélativement le nombre de stagiaires en formation initiale s'érode fortement avec 8 892 en 2010, mais on retrouve en fait les mêmes données que les années 2005-2007. La comparaison avec les deux dernières années doit être nuancée par l'accroissement massif des départs à la retraite qui avait obligé paradoxalement à un recrutement important, et ce malgré le non remplacement de deux fonctionnaires sur trois à Bercy.

### ***Répartition des stagiaires par catégorie***

	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>Total</b>
<b>2010</b>	143 870	170 881	119 748	434 499
<b><i>Rappel Total 2009</i></b>	<b><i>151 454</i></b>	<b><i>195 297</i></b>	<b><i>156 130</i></b>	<b><i>502 881</i></b>
<b><i>Rappel Total 2008</i></b>	<b><i>151 090</i></b>	<b><i>184 451</i></b>	<b><i>178 204</i></b>	<b><i>513 751</i></b>

Si la formation initiale ne permet pas, à elle seule, d'expliquer le reflux du nombre de stagiaires, il faut donc se pencher sur le nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation de perfectionnement ou d'une préparation aux concours. Pour cette dernière, on assiste à un chiffre historiquement élevé avec 32 684 stagiaires, dont la raison peut aisément s'expliquer par le développement des examens professionnels dans les deux directions à plus fort effectif (DGFIP, DGDDI).

Il ne reste plus qu'à comparer le nombre de stagiaires en perfectionnement en 2010 par rapport aux années antérieures pour comprendre la décrue globale enregistrée. Avec 392 923 stagiaires contre 491 374 en 2009, et même 503 207 en 2008, c'est une baisse de respectivement 20% et 22% qui est enregistrée.

**Pour partie là encore on retrouve inévitablement l'effet « suppressions d'emplois » qui impacte de facto le nombre de stagiaires.**

**Une autre raison, c'est l'auto censure des agents, qui de par le manque d'effectifs dans leur service et face à leur charge de travail de plus en plus conséquente, ne peuvent plus ou ne veulent plus, suivre de formation professionnelle.**

**Face aux pénuries des effectifs dans les services, il est à constater également les pressions plus ou moins fortes des chefs de service pour dissuader les potentiels candidats à une formation, ou tout au moins les inciter à la repousser.**

Alors que nos ministères se sont vantés de l'octroi du « label diversité », et où un accord a été signé par toutes les fédérations syndicales en avril 2011 sur un plan d'action pour l'égalité professionnelle, ce sont les femmes qui pâtissent le plus de cette situation, leur taux de présence dans une formation de perfectionnement régressant !

Parallèlement, les journées stagiaires connaissent le même effritement en passant de 1 776 857 en 2009 à 1 709 420 en 2010, soit une baisse de 4%.

**Le coût investi dans la Formation Professionnelle a connu une baisse significative puisque avec 477M€ c'est inférieur de 4M€ au budget 2009. Quand les économistes affirment qu'investir c'est parier sur l'avenir, il semblerait que nos ministres ne croient pas beaucoup dans la formation de leurs personnels, qui devrait être pourtant une de leurs priorités d'investissement à long terme.**

## **Une formation initiale en berne**

L'évolution du nombre de stagiaires entre 2009 et 2010 (-22,7%) suit naturellement la même tendance que celle des recrutements.

La répartition des stagiaires est édifiante du contour de la nouvelle pyramide des corps qui est en train d'être construite dans nos ministères mais plus globalement dans l'ensemble de la Fonction Publique de l'État.

Avec à peine plus de 15% de stagiaires, la catégorie C continue son amaigrissement engagé voilà maintenant une quinzaine d'années. Beaucoup de directions recrutent à minima dans cette catégorie, et les rares recrutements sont bien souvent par la voie du PACTE (1/5).

Si un fléchissement est sensible en catégorie B, il démontre toutefois que le nombre de promotions internes, encore plus que les recrutements externes, n'est pas à la hauteur et ce malgré l'instauration d'examens professionnels.

La catégorie A recense en 2010 près d'un recrutement sur deux dans nos ministères économique et financier, ce qui naturellement est une voie de promotion sociale non négligeable, et une reconnaissance de la technicité des missions dans les différentes directions de Bercy, ce qui n'est pas sans appeler parfois à une réflexion sur l'organisation du travail.

## La préparation aux concours et examens professionnels

Après le boom de 2009, dû en grande partie à la mise en place d'examens professionnels, pour l'accès aux corps de catégorie B et A, le nombre d'agents inscrits aux préparations aux concours et examens professionnels retrouve le niveau des années antérieures.

C'est toujours les agents en catégorie B qui sont les plus nombreux à s'inscrire, avec près de 60%. En revanche, et malgré la mise en place des examens professionnels les agents de catégorie C sont toujours de moins en moins nombreux, -30% entre 2006 et 2010.

Spécificité de nos ministères développée ces dernières années, les classes préparatoires intégrées ont accueilli 109 élèves.

Ces classes sont maintenant ouvertes dans la quasi totalité des écoles de formation de nos ministères, et ont pour finalité d'accueillir des élèves en majorité issus des quartiers en difficulté pour les préparer aux concours administratifs.

Même si beaucoup de stagiaires quittent la formation en cours de scolarité pour des motifs divers, en 2010, 15% des inscrits ont été admis à des concours, et ce taux atteint près de 20% pour les concours de catégorie A.

## Les formations de perfectionnement et autres dispositifs

C'est le secteur de la formation professionnelle qui connaît la plus forte hémorragie avec une diminution de près de 20% sur les trois dernières années.

L'explication fournie par l'administration se limite à la baisse des effectifs. Plus subtilement, elle confirme que « la fusion de la DGFIP et la mise en œuvre de la Réate ont eu un impact sensible sur le départ en formation des agents ».

Cette réflexion rejoint notre analyse, selon laquelle la diminution des emplois impacte d'autres paramètres comme la charge de travail des agents qui ne leur permet plus de suivre toutes les formations souhaitées.

**Un autre élément qui ne plaide pas pour un accès à la formation, ce sont les modalités actuelles pour le remboursement des frais de déplacement dans le cadre d'une formation, qui occasionnent dans une grande majorité des cas une perte d'argent conséquente, cumulée bien souvent avec des retards importants dans leur effectivité.**

Premières victimes, les agents de la catégorie C, et particulièrement les femmes, qui en 2007 constituaient la majorité des agents formés, et qui cette année sont de loin ceux ayant bénéficié du plus faible nombre de journées de formation.

Certes la pyramide des corps peut justifier pour partie cette évolution négative, mais pas de façon aussi brutale. D'autant plus que pour les catégories B et A un fléchissement est également à noter, et pourtant les effectifs de ces catégories sont proportionnellement de plus en plus nombreux.

Les congés de formation professionnelle ont connu une baisse de 17%, stoppant une progression constatée ces trois dernières années. Les femmes sont très largement majoritaires (73%) à bénéficier de ce dispositif.

**La Formation Professionnelle est un droit pour acquérir les connaissances professionnelles tout autant que pour les perfectionner. C'est d'autant plus vrai en cette période de réformes structurelles imposées dans toutes les directions de nos ministères économique et financier.**

**Pendant de nombreuses années, et malgré des imperfections, que FO Finances ne manquait pas de relayer, la Formation Professionnelle était un axe de travail ministériel prioritaire.**

**Aujourd'hui, il est à déplorer un désintérêt manifeste de la Formation Professionnelle de leurs agents par les ministres, concrétisé par un investissement financier minoré de plusieurs millions d'euros.**

### ***Le Cycle Ministériel de la Formation Initiale***

Initié voilà 20 ans, pour permettre aux inspecteurs stagiaires d'acquérir les bases de connaissance sur l'environnement ministériel dans le cadre de leurs missions, le cycle ministériel de formation initiale ne répond plus à son objectif.

Pour preuve, l'enquête réalisée auprès des stagiaires de la session 2011-2012, qui dans leur évaluation perçoivent comme négatives les modules censés être le cœur du CMFI : la présentation et l'environnement des ministères, ainsi que celui concernant les conditions de travail.

Quant aux visioconférences, elles sont largement rejetées, confirmant une nouvelle fois qu'une formation professionnelle efficace est d'abord présente.

De plus, avec depuis cette année le concours unique d'inspecteur à la DGFIP, le brassage initial des stagiaires de différentes directions se retrouve réduit à la portion congrue, puisque à peine plus de 10% des stagiaires seront issus d'autres directions (DGDDI, DGCCRF, Administration centrale).

Initialement prévu sur 5 semaines, le CMFI est aujourd'hui circonscrit aux deux premières semaines théoriques, alors que les deux dernières situées pendant le stage pratique, avec une immersion dans l'environnement professionnel d'une autre direction, avaient toute leur pertinence.

**Face à toutes ces évolutions, il est urgent pour FO Finances de remettre à plat ce dispositif.**

**Mme Oudot a répondu favorablement à notre demande en programmant dans les mois à venir un groupe de travail chargé d'étudier les modifications à apporter au dispositif pour la rentrée 2013.**

**Dès la rentrée 2012, le brassage des stagiaires dans les différentes écoles sera particulièrement réduit, puisqu'il a été annoncé en séance que les stagiaires de la DGFIP resteraient pour une grande majorité d'entre eux au sein de leur école de formation, y compris pendant le CMFI.**



**FEDERATION DES FINANCES**